

**Procès-Verbal de l'assemblée générale de la Commission Nationale
Plongée Sportive en Piscine
Samedi 3 octobre 2020, de 08h30 à 12h00 à Aix les Bains**

Diffusion (PV + annexes) : Membres de la commission nationale, Présidents des Commissions Régionales,
Myriam Ziane (CDN)

Représentation des régions :

Auvergne Rhône-Alpes :	Gaëlle COUSYN non représentée
Bourgogne Franche-Comté :	Emmanuel DUSCHENE
Bretagne – Pays de Loire :	Cyrille BERTAUX
Centre – Val de Loire :	Yann VAULTIER non représenté
Grand Est :	Pascal CHAUVIERE
Hauts de France :	Emmanuel LEROY non représenté
Ile de France :	Jean-Pierre AUBERT non représenté
Nouvelle Aquitaine :	Paul AGOSTINI non représenté
Ligue des Pays Normands :	Céline HERVOUET représentée par Christophe MOUCHARD
Occitanie Pyrénées Méditerranée :	Christian TOULMONDE
Provence-Alpes Côte d'Azur :	Philippe MARCHAND
Réunion :	Non représenté

Sont également présents :

Bob SEVERIN, Président de la CN-PSP
Myriam ZIANE, Membre du CDN
Maxime LARCHER, Relations CMAS
Laurent CAILLERE, Trésorier de la CN-PSP
Christophe MOUCHARD, Secrétaire de la CN-PSP

La réunion est animée par **Bob SEVERIN**, président de la CN PSP

09h00 : Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance en remerciant les membres de la commission nationale, les membres des commissions régionales pour leur travail et les bénévoles pour leur aide apportée lors du championnat de France 2019.

Bob Séverin fait un rapide rappel de l'objectif de la commission PSP définie par le CDN, qui est de maintenir nos plongeurs dans les piscines. Objectif largement atteint au regard de notre budget annuel de 33000 euros avec 1500 arbitres formés et environ 2000 pratiquants que comptabilise la commission.

Lors du salon de la plongée à Paris en janvier 2020, le DTN a officiellement nommé Céline Hervouet et Emmanuel Duchesne entraîneurs nationaux pour la commission PSP. D'autre part l'association Française du corps arbitral multisport a décerné le trophée arbitrage élite à Véronique Lyoret (IDF) et le trophée espoir à Corinne Simard (Normandie).

Le Président souligne notre absence trop récurrente dans la revue fédérale. Nous menons des actions au niveau national, régional et local mais ne prenons pas le temps de les valoriser ce qui est dommageable pour notre activité. Ce point reste à améliorer pour la prochaine olympiade. Notre site internet sur le portail fédéral c'est quant à lui largement étoffé même s'il subsiste encore quelques améliorations à fournir dans sa structure et son contenu.

Formation JF2 et EF2 (Bob Séverin)

Malgré les difficultés liées aux différents conflits sociaux sur notre territoire une session a pu être mise en place à Dijon avec le soutien de la présidente du comité Bourgogne Franche Comté que le président remercie et félicite pour son accueil chaleureux et la mise à disposition des locaux. Le déroulement bien géré et apprécié de tous a permis la validation de 17 JF2 et 4 EF2, les plus hauts niveaux d'enseignement et d'arbitrage de notre commission.

La session initialement prévue dans le sud de la France n'a malheureusement pas pu être mise en place avant l'apparition du COVID-19 et du confinement qui s'en est suivi.

Cyril Bertaux propose à l'assemblée la mise à disposition de locaux et l'organisation d'une session EF2 et JF2 à Nantes le week-end du 12-13 décembre 2020. Proposition retenue à l'unanimité.

Compétitions (Bob Séverin)

Le championnat de France 2019 c'est déroulé à Limoges dans une excellente ambiance, souligné par l'ensemble des régions. 412 compétiteurs y étaient présents sur les 700 qui ont obtenu une qualification malgré des temps qualificatifs durci. Le président rappelle que nous sommes victime de notre succès, ce qui implique la monopolisation d'un bassin de 50m, 8 couloirs sur un week-end complet uniquement pour la PSP. Il est donc de ce fait compliqué d'obtenir un bassin couvert pour notre activité.

Coupe du monde de Klaipėda du 11 au 14 avril 2019, la CN-PSP a délégué une sélection de quatre compétiteurs (deux femmes, deux hommes) ainsi qu'un capitaine, trois arbitres et un représentant CMAS. Les résultats sont avant tout un immense succès collectif avec une médaille d'or, quatre médailles d'argent, quatre médailles de bronze et une deuxième place au classement général des nations.

Deux compétiteurs étaient issus de la région IDF (Morgane et Anthony), un compétiteur de la région AURA (Arnaud) et une compétitrice de la région Normandie (Maëla). Le président souligne le sérieux de nos arbitres sur la scène internationale et la participation active de Maxime dans l'organisation de cette compétition. Ce dernier ayant été intégré officiellement membre du board de la commission PSP de la CMAS au côté de son président Gobunov Andrey.

Championnat de France des régions à Massy du 10 au 11 octobre, compte tenu de l'état sanitaire sur la région IDF, le président annonce qu'il a pris la décision de l'annuler avant la probable fermeture de la piscine et/ou restrictions préfectorales. Décision est prise de reporter cette compétition à Massy à l'automne 2021 avec l'accord des organisateurs locaux. Demande de l'assemblée : La possibilité de repousser la date de cette rencontre durant les vacances de la toussaint plus propice sportivement à la préparation d'une équipe. Une demande dans ce sens sera formulée auprès des organisateurs et la municipalité de Massy.

Budget (Laurent Caillère)

Le budget 2020 étant écoulé, le trésorier présente le budget 2021. (Voir annexe)

Le budget accordé par le CDN est en contenté évolution. Il ne fait pas apparaître pour le CDF, la location de l'écran, du compresseur, du chronométrage électronique, la vidéo et la dotation des tee-shirts d'arbitres pris en charge par la fédération, hors budget de la commission PSP. Bob Séverin fait remarquer qu'à ce budget, sur l'année 2020, il aurait également fallu ajouter la compétition de Tomsk (annulée pour raison sanitaire) pour un montant total de 17000 euros hors budget de la commission PSP. Tous ces postes cumulés doublent notre budget initial de 33000 euros accordé par le CDN au fonctionnement de notre commission.

Réglementation (Bob Séverin)

Une demande du DTN est portée à l'approbation de l'assemblée : L'obligation pour un compétiteur d'avoir participé au championnat régional de sa région d'appartenance pour prétendre participer au CDF. Notre commission étant encore très jeune et pas complètement pérenne dans l'ensemble des régions, il est décidé à l'unanimité de l'assemblée de ne pas intégrer cette modification à nos règlements.

Le président Bob Séverin soumet à l'assemblée une modification des règlements PSP : La possibilité pour les 65 ans et plus (à partir de V6) de pouvoir concourir avec un bloc de 6 litres. Remarque de P. Chauvière : A l'identique de la catégorie Cadet, les V6 et plus en 6 litres ne pourront plus prétendre au RDF mais uniquement au MPF de leur catégorie. En épreuve par équipe, si un 65 ans et plus est surclassé, ce dernier devra concourir avec un bloc de 10 litres minimum. La modification est retenue et approuvée à l'unanimité de l'assemblée, elle sera portée au règlement de la PSP après validation par le CDN.

Election (Bob Séverin)

Le président fait un rapide rappel du document envoyé dans les régions concernant les règles pour se présenter à la présidence de la commission nationale. Il confirme qu'il ne se représentera pas à sa propre succession de la CN pour la prochaine olympiade. Un tour de table est organisé pour prendre la tendance dans les différentes régions.

Qualifications 2021 (Emmanuel Duchesne)

Présentation du document réalisé par le groupe de travail (Voir annexe)

Afin de simplifier le travail de reprise dans les clubs et avoir un retour d'expérience sur la nouvelle épreuve du 50m émergence, le GT propose de retenir pour la saison 2021, les mêmes épreuves que lors du CDF 2020 (annulée pour raison de COVID). Les catégories restent également inchangées, sept catégories pour les épreuves individuelles et en binômes, cinq pour l'épreuve en relais.

Emmanuel annonce que les temps de qualifications jugé trop sévère par beaucoup et principalement chez les Master 4 sur la saison 2020, ont été revu à la hausse. Nombre de nos compétiteurs ayant été privé de piscine et donc d'entraînement physique durant de nombreux mois, et c'est encore le cas actuellement dans certaines régions, vont devoir reprendre les entraînements très progressivement afin de limiter les blessures. De surcroît, certains clubs étant encore privés de bassin, il est probable que le nombre de rencontres dans les régions et donc de possibilité de se qualifier soit limité cette saison. Les temps de qualifications proposés par le GT sont donc sensiblement identiques à la saison 2019. Les temps sont approuvés à l'unanimité des exprimés.

La CN n'ayant aucune visibilité sur l'état sanitaire à la date du CDF, elle se garde le droit de rendre ces temps de qualifications plus restrictifs afin de répondre à une hypothétique jauge maximum de compétiteurs défini par arrêté préfectoral ou gouvernemental.

Championnat de France 2021 (Bob Séverin)

Comme annoncé aux régions par mail, le championnat de France se déroulera à Limoges les 15 et 16 mai 2021 sur la piscine découverte de Beaublanc. La clôture des inscriptions pour cette rencontre est fixée au 25 avril 2021 minuit. Afin de simplifier le travail des bénévoles de la CN et la gestion des réservations d'hébergement pour les clubs, la dernière compétition qualificative déclarée ne pourra être au-delà du 11 avril 2021. Les dates sont approuvées à l'unanimité de l'assemblée.

Site internet (Emmanuel Duchesne)

Présentation à l'assemblée du nouveau portail de la PSP sur le site national de la fédération. Quelques remarques sont remontées sur l'accessibilité à certaines informations, elles seront corrigées par le GT. L'assemblée est satisfaite de l'énorme travail engagé, elle propose qu'une vidéo de présentation soit mise en ligne sur la page d'accueil afin de valoriser notre activité. L'idée est retenue et fera l'objet d'une demande auprès de la CNPV pour l'ouverture d'un concours avec pour objectif la réalisation d'une vidéo de promotion de la PSP d'une durée de 30 secondes.

Le président clôture l'assemblée général à 11h50

Secrétaire de séance
Christophe MOUCHARD

Président de la CN-PSP
Bob SEVERIN